

La haie, un milieu naturel

Autor(en): **Rebetez, Pierre-André / Treu, Hervé / Jacquat, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **50 (1979)**

Heft 11: **La haie - le verger**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La haie, un milieu naturel

Localisation et utilité des haies

Pierre-André Rebetez

Avant les améliorations foncières pratiquées depuis ce siècle, le paysage jurassien n'apparaissait pas si morcelé. A la place des zones bien délimitées d'aujourd'hui (terrains bâtis, voies de communication, surfaces industrielles, cultures ouvertes, puis forêts) existaient d'heureuses transitions entre les villages, les prairies et la forêt : les haies.

Là où les remaniements inconsidérés du paysage ne les ont pas détruites, les haies témoignent de la structure traditionnelle du terrain. Examinons leurs diverses implantations :

— souvent elles ont jailli sur des terres impropres à la culture : les « murgiers », remblais de blocs calcaires que le paysan extrait de ses terres en altitude. Sur ces amas rocheux, des

espèces de la forêt voisine vont germer puis croître rapidement profitant des avantages de la lumière ;

- les terrains meubles, les talus étaient consolidés par des plantations. Parmi les jeunes arbres se développe rapidement une végétation arbustive ; la haie devient alors fourré abritant une vie multiple ;
- avant l'emploi des clôtures de fer, la haie plantée, puis taillée régulièrement servait de limite de pâture au même titre que les murs de pierre sèche en altitude (fig. 1) ;
- et pour agrémenter d'ombre les chemins poussiéreux, la haie ou un rideau d'arbres filent sur les côtés des routes campagnardes.

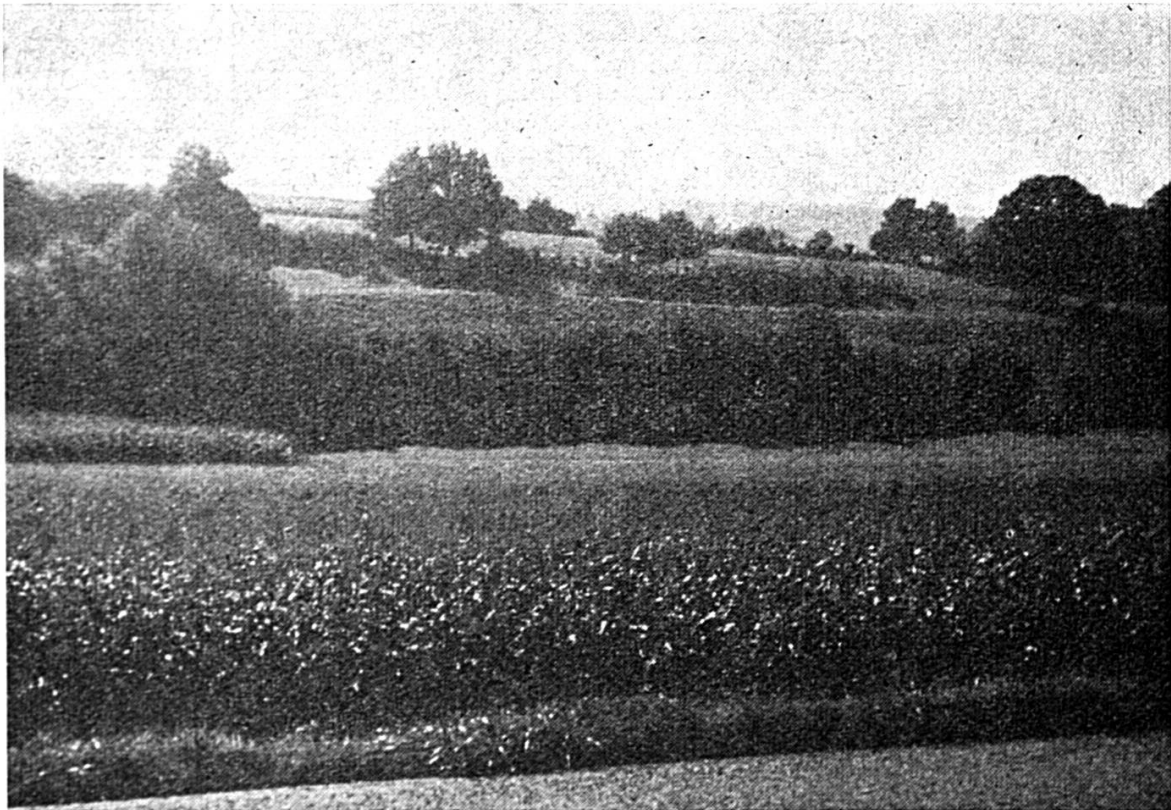


Fig. 1 Exemple de haies jouant le rôle de barrières entre deux pâturages. Rocourt, septembre 1979. Photo M. Monnin.

Aujourd'hui, on s'aperçoit de la beauté des haies vives. Elles rompent la monotonie des paysages ouverts, offrent des zones d'ombre, des buts de promenade, abritent de multiples espèces de plantes, oiseaux, reptiles, micromammifères... souvent utiles à l'agriculture. On les voit donc réapparaître dans d'autres lieux avec d'autres significations :

- haies d'agrément aux abords des villes, souvent bien ternes d'ailleurs par leur uniformité (et pourquoi choisir des espèces exotiques quand on connaît la variété des arbustes indigènes ?) ;

- brise-vents aux abords des cultures dont le rendement peut croître alors de 5 à 20 % (fig. 2) ;

- reposoirs pour le bétail ;

- abris écologiques au milieu des grandes surfaces agricoles offrant des perchoirs aux rapaces ;

- barrières aux abords de réserves naturelles, de parcs, de zones humides ;

- et de plus en plus ceintures vertes permettant d'absorber une partie de la pollution due au trafic motorisé et à l'industrie.

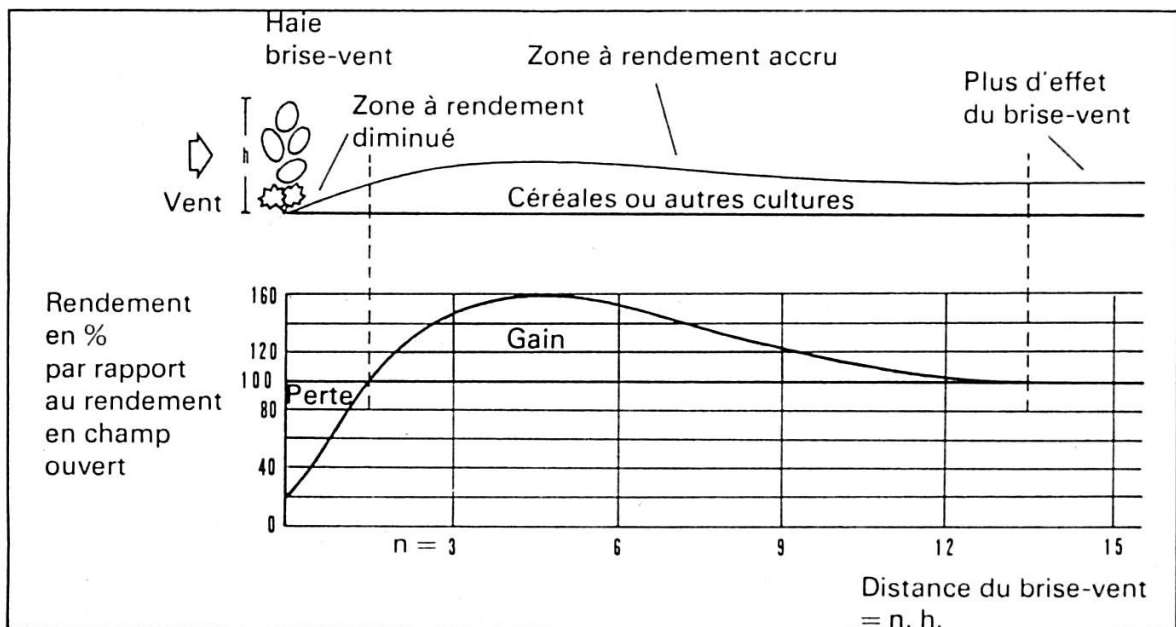


Fig. 2 Amélioration de la production agricole par les rideaux-abris.

Outre les fonctions énumérées ci-dessus, la haie n'est pas dénuée d'intérêts particuliers pour qui la connaît. Elle offre à l'apiculture la variété de ses périodes de floraison ; successivement : Saules, Noisetiers, Epine noire, Aubépine, Eglantiers ou Ronces bourdonnent d'insectes lorsqu'ils fleurissent ; en saison chaude c'est le miellat des Pucerons que viennent collecter les abeilles. Pour le vannier les baguettes d'Osier, de Troène, de Viorne manciennaise se trouvent ou en lisière ou le long des haies. Bien que l'usage se perde, il est possible de fabri-

quer des balais avec les rameaux de Chèvrefeuille voire de Bouleau. On se sert aussi dans la haie de perches de Noisetier pour le jardinage. On y récolte de nombreux fruits : framboises, mûres, prunelles, noisettes, noix, cynorrhodons, griottes, tilleul, sureau, alise, sorbe... dont la plupart vont garnir le tonneau. Chêne, Noyer, Merisier et en altitude Sapin blanc et Epicéa y germent facilement à l'abri des arbustes.

Par la taille d'une haie haute tous les 2 à 3 ans c'est en bois de feu et en fagots pour la cheminée qu'on est payé pour

son labeur. Et ce qui n'est pas récolté se décompose dans le fourré, régénérant ainsi l'humus. Aux abords et sous le couvert de la haie des plantes protégées (le Lis Martagon par exemple), des plantes tinctoriales et médicinales trouvent

refuge. Bien des arbustes formant la haie, en bordure de pâturages, souffrent de la dent du bétail. Ne serait-ce pas la preuve que ce dernier recherche certaines substances que recèlent les nombreuses espèces végétales de la haie ?

Les végétaux et la haie

Hervé Treu

Une haie peut être considérée comme une double lisière de forêt. Elle est donc formée d'espèces forestières, mais aussi d'espèces provenant des milieux proches (clairière, prairie, champs, pâturage, etc.). Dans le cas d'une haie complète, on peut distinguer, de part et d'autre du centre, trois zones :

a) *Le centre* correspondant à la forêt avec des essences telles que chêne, frêne, tilleul, érable sycomore, tremble, charme et érable champêtre ; sous ces arbres se développe une flore vernal fleurissant tôt dans l'année : violettes, sceau de Salomon, ail des ours,

ficaire, anémone sylvie, primevères. En outre, le lierre, prenant appui sur ces arbres, peut s'y développer et servir ainsi de refuge et de garde-manger aux oiseaux.

b) *Le manteau* formé d'arbustes recherchant la lumière (aubépine, prunellier, églantier, troène, cornouiller sanguin, fusain) où les rosacées épineuses tiennent une place importante ; ce manteau entoure le centre sur les deux flancs et il sert de soutien à des plantes grimpantes (clématite, bryone, liseron) ou crochues (ronces, gaillet gratteron).



Fig. 3 Haie-futaie au Peu-Girard. Septembre 1979. Photo P.-A. Rebetez.

c) *L'ourlet* formé par des plantes herbacées faisant la transition entre les arbustes du manteau et le milieu environnant (champ, prairie, etc.) ; citons le gaillet gratteron, la benoîte commune, le géranium Herbe à Robert, la véronique petit-chêne et les plantes nitrophiles suivantes de l'association végétale appelée *Alliario-chaerophyllum* : ortie dioïque, alliaire officinale, lamier maculé, lapsane commune, chélidoine, chérophylle enivrant, verveine officinale, galéopsis, lierre terrestre, vesce des haies, anthrisque sauvages.

On peut donc constater que la haie est un milieu végétal formé de nombreuses espèces variées. Cette richesse biologique, propre aux milieux qui, comme la haie, sont situés aux limites de zones différentes (ici forêt - clairière - champ - prairie) ; cette richesse est très importante pour les espèces qui y vivent en ce sens qu'elle assure une certaine stabilité de leur communauté.

Or cet *équilibre possible grâce à la diversité* devient rare dans notre monde actuel où, de plus en plus, c'est la monotonie des milieux façonnés par l'homme qui s'installe là où régnait la diversité. Ainsi une haie de thuya — comme on en voit autour de certains parcs — ne peut abriter qu'un nombre relativement restreint d'espèces végétales, d'où une réduction du nombre d'espèces animales. Il en résulte, pour l'ensemble de l'écosystème, une fragilité plus grande de l'équilibre entre les êtres vivants.

A ces considérations sur les rôles écologique et économique de la haie en tant que milieu végétal, on doit ajouter quelques mots quant à sa fonction esthétique. Les couleurs vives des petits fruits en automne, les chatons de saule au printemps, les chants variés des oiseaux, le bourdonnement des insectes, les belles silhouettes des arbres isolés ou des bosquets qui se dégagent de la haie marquent le paysage, tous ces éléments constituent le signe d'une alliance réussie entre l'homme et la nature (fig. 3).

L'avifaune, la microfaune et la haie

Bernard Jacquat

La transformation de l'habitat

Dans les communautés naturelles dont ils font partie, les oiseaux se trouvent en équilibre avec leur milieu. Mais l'homme intervient, souvent d'une manière brutale. Son impact dans la nature a été très profond. Il s'est manifesté entre autres par des prélèvements hors de proportion avec la productivité des populations ; il s'est aussi traduit par la destruction des habitats auxquels beaucoup d'espèces sont étroitement inféodées. Ces ruptures d'équilibre biologique sont d'une importance extrême dans l'évolution des populations animales. Elles ont entraîné la ruine et l'éradication de beaucoup d'entre elles.

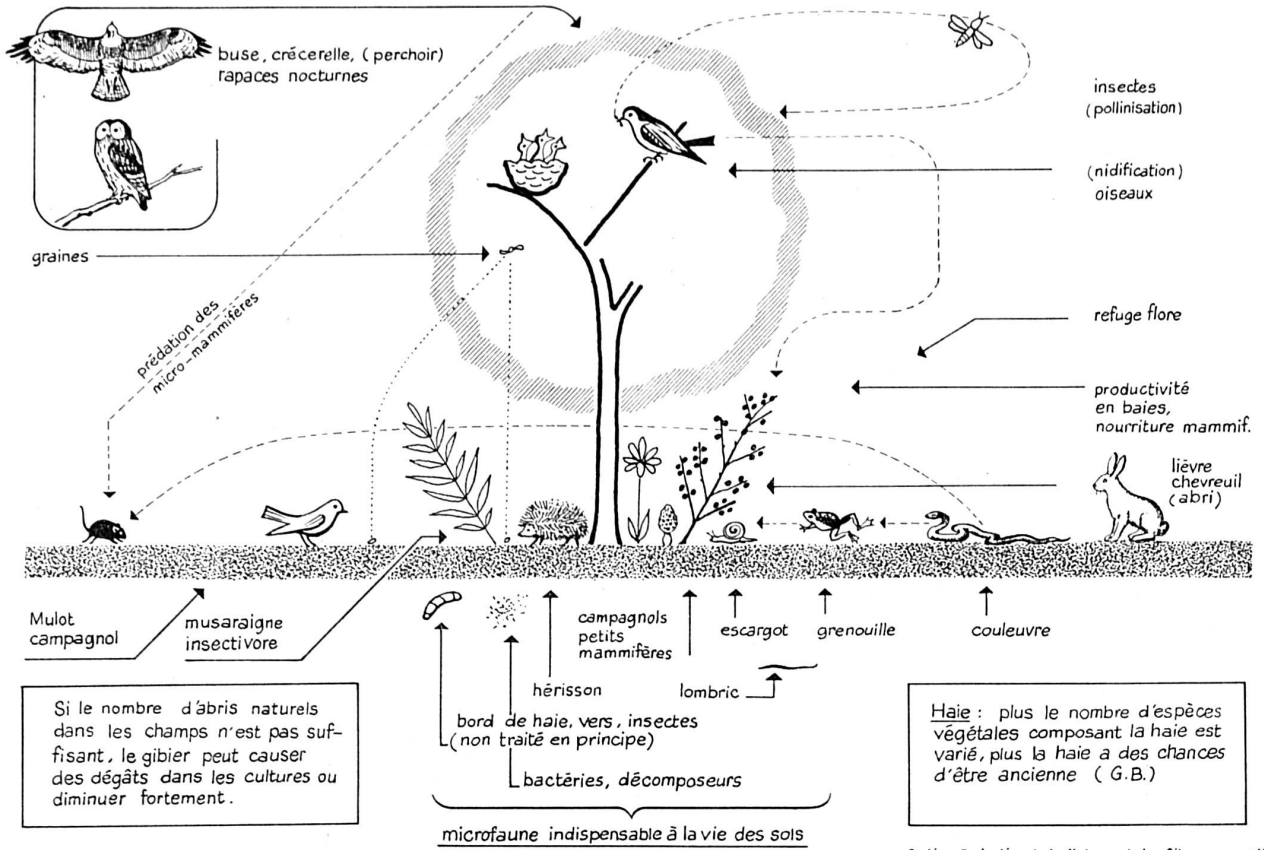
Au cours de l'histoire de l'humanité, les techniques se sont perfectionnées et les moyens de transformer les habitats se

sont accrus dans d'énormes proportions. Cependant, l'homme n'a en définitive aucun intérêt à modifier entièrement la nature. La suppression totale des milieux intermédiaires est en particulier une erreur sur le plan agricole. Leur maintien dans une proportion raisonnable est favorable à de hauts rendements et empêche les fluctuations de grande amplitude des milieux trop simplifiés. Les champs représentent incontestablement un milieu artificiel, surtout quand ils s'étendent sur de grandes surfaces sans être interrompus par des milieux différents : haies, bosquets ou forêts.

L'importance des haies pour l'avifaune

Les haies, bien qu'essentiellement modelées par l'homme peuvent être compa-

LA HAIE ⇒ UN ÉCOSYSTÈME COMPLEXE



Si le nombre d'abris naturels dans les champs n'est pas suffisant, le gibier peut causer des dégâts dans les cultures ou diminuer fortement.

Haie : plus le nombre d'espèces végétales composant la haie est varié, plus la haie a des chances d'être ancienne (G.B.)

rées aux formations buissonnantes naturelles qui se rencontrent où la nature du sol et les conditions climatiques empêchent le développement des forêts. Les haies permettent donc à une certaine avifaune de trouver des milieux de remplacement. La diversité des communautés aviennes dépend de la diversité de la structure de leur milieu. Avec leurs différentes strates végétales, allant de l'arbre à la strate herbacée, de l'ourlet en passant par une gamme de buissons de hauteurs variables, les haies forment un milieu très diversifié.

De ce fait, les ressources que les haies offrent à l'avifaune sont nombreuses :

- les oiseaux trouvent sur place des sites de nidification et de matériel pour la construction du nid, qu'ils nichent par terre, dans les buissons ou dans les arbres. Plus de cinquante espèces d'oiseaux peuvent construire leur nid dans les haies ;
- les ressources alimentaires sont abondantes et variées. Les insectivores, comme par exemple la Fauvette des jardins, trouvent suffisamment de nourriture à proximité du nid, dans le feuillage, sans devoir quitter la haie. Les granivores, comme par exemple le Chardonneret, le Bruant jaune, profitent des graines des plantes adventices de l'ourlet. Enfin, un grand nombre de migrateurs et d'hivernants peuvent se nourrir des baies fournies par certaines essences (Sureau, Sorbier) jusqu'en plein hiver ;
- les haies offrent des postes d'affût (spécialement pour les Rapaces) et les oiseaux peuvent s'y réfugier lors d'intempéries ou s'y protéger des prédateurs.

La suppression des haies aurait des conséquences catastrophiques pour les populations aviennes mais plus encore, par l'élimination des prédateurs naturels, elle favoriserait la prolifération des ravageurs (insectes et rongeurs herbivores). En

maintenant les haies, donc une certaine diversité biologique, nous garantissons la stabilité de nos campagnes.

L'importance des haies pour les petits mammifères

Une vingtaine de petits mammifères sont étroitement liés aux haies. On y rencontre spécialement des carnivores, tels que Musaraignes, Fouine, Hermine, Belette et Hérisson ainsi que quelques omnivores comme les Mulots, le Loir et le Lérot. Les rongeurs tels les Campagnols y sont plus rares.

Les ressources offertes par les haies aux petits mammifères sont pratiquement les mêmes que pour les oiseaux : sites de reproduction, nourriture abondante, refuges (aussi pour le gibier).

Il est intéressant de constater que les carnivores prédominent dans ce milieu. L'importance de leur prédation sur la vermine — les insectes et les petits mollusques — n'est pas à négliger. L'élimination des haies aurait pour cause la disparition de ces espèces ; les conséquences sur l'écosystème-haie n'ont pas encore été étudiées en détails mais on peut admettre qu'elles sont négatives. Elle favoriserait en particulier la pullulation des « nuisibles ». Le milieu serait si profondément transformé qu'il ne pourrait guère y exister de défenses naturelles. L'homme ne peut alors plus lutter contre les insectes ravageurs qu'en faisant appel à des moyens artificiels : les pesticides...

La haie : un écosystème complexe

Il ne faudrait pas oublier dans notre énumération de mentionner l'intérêt que représentent les haies pour les invertébrés (vers de terre, escargots), les reptiles et les batraciens. On arrive ainsi à un écosystème complexe dont l'équilibre doit être conservé dans toute la mesure du possible. Un aménagement rationnel est la clé d'une prospérité à long terme pour le plus grand bénéfice de l'humanité.

La haie et le gibier

Willy Linder

La configuration du terrain, l'alternance harmonieuse de bois et pâturages, de prés et champs bordés de haies et buissons représentent *l'habitat* où tous les animaux sauvages trouvent refuge contre leurs ennemis, nourriture, gîte pour leur reproduction. Chemins et ruisseaux entourés de haies sont les relais indispensables entre l'abri (forêts, fourrés) et le lieu de gagnage (prairies, cultures) pour la plupart des hôtes de nos bois et champs. Citons quelques-uns des animaux les plus connus :

L'habitat du sanglier : Très prudent et craintif, il sort peu et très tard pour rentrer très tôt des gagnages, s'arrêtant aux lisières et en bordure des taillis avant de s'engager à découvert. Le sanglier est comme le renard, animal de couverts et de fourrés qu'il ne lâche que contraint par les chiens. Il exploite le terrain au maximum passant d'un couvert à un autre par le chemin le plus court et le plus dissimulé. Un vieux chemin bordé d'une haie forme presque un passage obligatoire.

La remise du chevreuil : Il faut un terrain un peu mouvementé, avec des taillis, gaulis et futaies à proximité des cultures. Les cantons feuillus sont plus recherchés que les résineux. Les fougères, bruyères, genêts, ronciers sont ses lieux d'élection. Il ne s'éloigne que rarement des bordures.

Le gîte du lièvre : Voici les principaux lieux choisis, selon le temps, sans toutefois que ces indications soient des règles intangibles :

- par vent : il est dans les carrières, fossés, buissons, carrés de genêts, d'ajoncs, de fougères ou de bruyères ;

- par sécheresse : il est dans les prés, joncs des rivières, ruisseaux et marais et en plaine dans les guérêts ;
- par gel : il est au bois, dans les buissons, à l'abri. Si l'hiver est rigoureux, il entre profondément au bois et se remet dans les ronciers et les fossés ;
- par neige : il recherche les haies, il est blotti sous une racine, un buisson, une grosse pierre ;
- par temps doux et calme : il est partout.

La remise du faisan : Par temps froid, il s'abrite dans les taillis, les ronciers, les haies fourrées, les fougères, sur un coteau ensoleillé près des chênes et des hêtres. L'idéal est d'avoir des sous-bois ou bosquets riches en baies. Fidèle à son canton, le faisan se perche régulièrement sur le même arbre (mélèze, frêne, chêne réservé de coupe ou de bordure) ou sur les grands arbres des allées. Se brancher pour la nuit est sa meilleure défense contre ses ennemis.

Perdrix : Ses remises favorites sont les chaumes, les guérêts, les broussailles, les friches basses. Par grand vent, elle préfère l'abri d'un sillon ou d'une haie.

L'enlèvement inconsidéré des haies et buissons pour d'hypothétiques raisons de rendements agricoles modifie non seulement l'aspect général du milieu rural mais oblige les animaux sauvages à se retrancher dans des secteurs toujours plus restreints voire à émigrer purement et simplement vers d'autres lieux plus accueillants.

La plantation de nouvelles haies

Michel Monnin

L'idée de l'implantation d'une nouvelle haie ayant germé, l'initiateur doit absolument se poser une série de questions. L'implantation projetée est-elle justifiée ? Un constat de défaut ne peut seul justifier la mise à exécution d'un tel projet. Ce dernier nécessite l'accord de divers milieux souvent antagonistes. Ce n'est souvent qu'à la suite de longues séances de travail que de telles idées peuvent voir le jour, tant les divergences d'intérêt et de vue se font ressentir.

Quel type de haie vais-je planter ?

Les différents types de haies ayant déjà été définis, il importe que le choix se

fasse en tenant compte des buts que l'on se propose d'affecter à la future réalisation. De ce choix dépendront le lieu, la forme, l'aspect général de l'implantation. Quel endroit vais-je choisir ?

En plaine, on s'efforcera d'implanter les nouvelles haies sur les talus des bords de routes et de ruisseaux, tandis qu'en altitude, on recherchera davantage la limite des vocations agricoles (= limite des terres ouvertes et des pâturages par exemple) (fig. 4).

Quelles essences doit-on ou peut-on planter ?

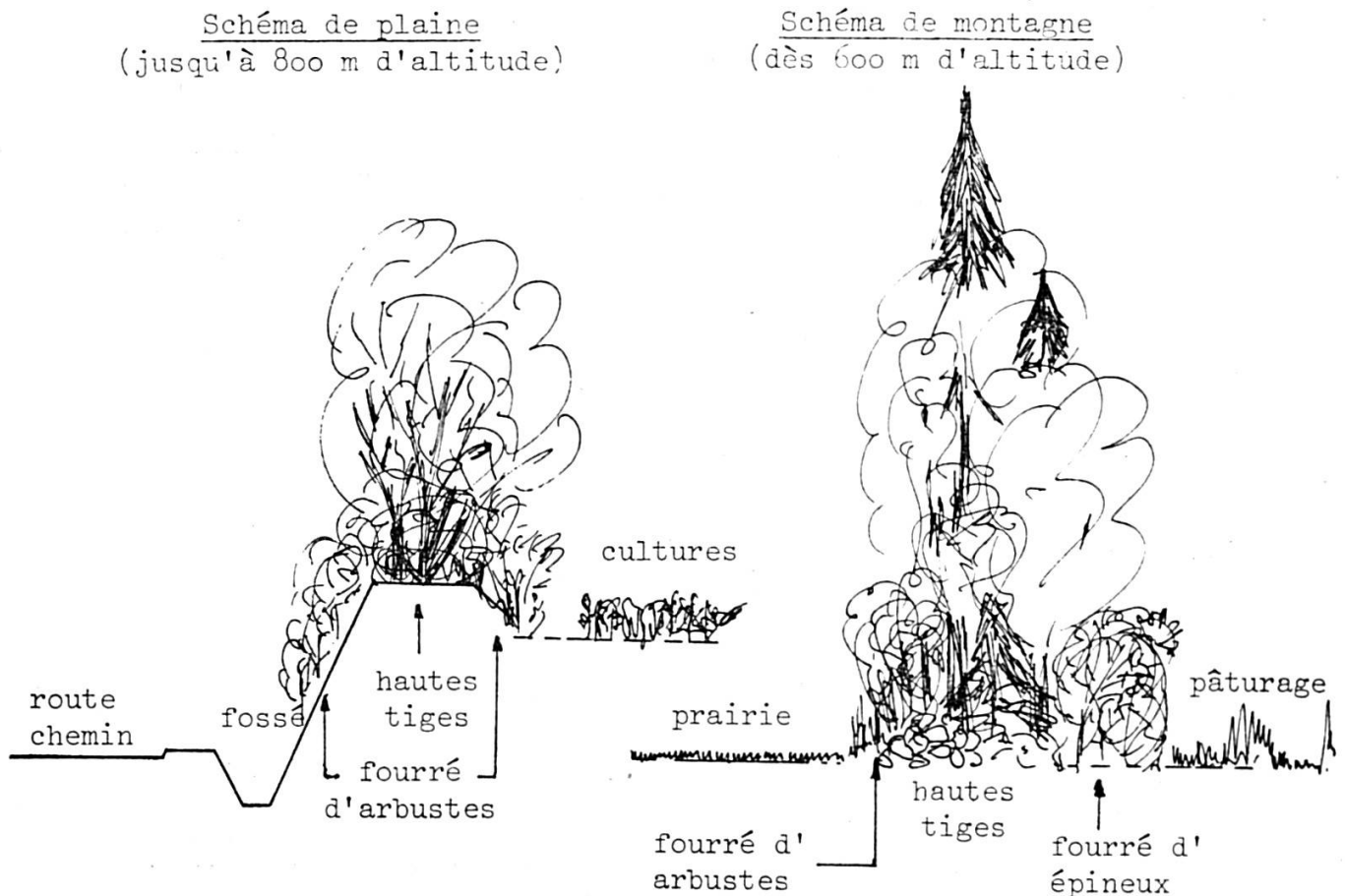


Fig. 4 Types de haies à planter en fonction de l'altitude. Dessin M. Monnin.

Essence à planter	Multiplication	Croissance	Hauteur	Etage de végétation	Enracinement	Entretien	Persistance des baies et fruits en hiver	Légende
Chêne pédonculé/sessile <i>Quercus robur/petraea</i>	S	l	4	I	P	R		<u>Multiplication</u>
Erable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i>	S	r	4	I II	PT	RT		S : semis B : bouture DR : drageon MARC : marcotte
Frêne <i>Fraxinus excelsior</i>	S	r	4	I II	P	RT		<u>Croissance</u>
Peuplier tremble <i>Populus tremula</i>	S	r	4	I II	S	RT		r : rapide l : lente
Tilleul <i>Tilia spec.</i>	S	r	4	I	P	RT		<u>Hauteur</u>
Alisier blanc <i>Sorbus aria</i>	S	l	4	I II	P	R	..	1 : 0 à 2 m, arbrisseau 2 : 2 à 4-5 m) 3 : 4-5 à 7-8 m) arbuste 4 : sup. à 7-8 m, arbre
Sorbier des oiseleurs <i>Sorbus aucuparia</i>	S	r	4	I II	P	R	..	
Aulne blanc/noir <i>Alnus incana/glutinosa</i>	S	r	4	I II/I	ST/P	R		<u>Etage de végétation</u>
Bouleau <i>Betula pendula</i>	S	r	4	I II	S	R		I : plaine II : montagne
Charme <i>Carpinus betulus</i>	S	r	4	I	P	RT		<u>Enracinement</u>
Erable champêtre <i>Acer campestre</i>	S	l	4	I II	P	RT		S : superficiel P : profond T : traçant
Saule marsault <i>Salix caprea</i>	B	r	4	I II	S	R		<u>Entretien</u>
Saule pourpré <i>Salix purpurea</i>	B	r	2/3	I II		R		R : recépage T : taille
Aubépine <i>Crataegus spec.</i>	S	l	3	I II	P	T	..	<u>Persistance des baies et fruits en hiver</u>
Chèvrefeuille à balais <i>Lonicera xylosteum</i>	S	r	2	I			.	o : nulle . : faible .. : moyenne ... : élevée
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i>	DR/B	l	2/3	I II		R	o	
Epine noire <i>Prunus spinosa</i>	DR	l	2	I II	P	R	..	
Fusain <i>Evonymus europaeus</i>	S	l	2	I II	S	R	o	
Noisetier <i>Corylus avellana</i>	S	r	2/3	I II	S	RT		
Troène <i>Ligustrum vulgare</i>	B	l	2	I(II)		T	o	
Viorne lantane <i>Viburnum lantana</i>	S MARC	r	2	I II	P	R	o	
Viorne obier <i>Viburnum opulus</i>	S MARC	r	2	I II	P		o	
Sureau noir <i>Sambucus nigra</i>	B	r	2/3	I II	P	R	o	
Eglantier <i>Rosa canina</i>	S	l	2	I(II)		T	..	

Remarque - Toutes ces essences supportent les sols calcaires et sont soit exigeantes en lumière, soit qu'elles la supportent de même que la pénombre (sauf le sureau noir).

Fig. 5 Tableau groupant les essences à planter pour constituer une haie (d'après le bulletin de la Ligue suisse pour la protection de la nature consacré à la haie de 1979 et le bulletin sur l'aménagement des territoires de chasse pour petit gibier du CTGREF - Nogent-sur-Vernisson - de 1975).

La figure 5 renseignera suffisamment quant au choix des essences. Toutefois un seul principe reste acquis : il est nécessaire d'établir un inventaire des essences existant dans les environs immédiats de la future plantation et de s'y conformer en principe pour le choix des essences à mettre à demeure.

Où se procurer les plants ?

L'achat de plants de pépinières s'avérant trop coûteux, il importe d'exploiter au mieux les ressources naturelles les plus proches, soit l'extirpation de sauvageons suffisamment jeunes le long des chemins forestiers, dans les pâturages (l'essartage est autorisé légalement), dans les lisières de forêts, les haies existantes, les clairières ou alors les produits de « défrichements divers », non sans avoir préalablement requis l'autorisation du service forestier. Cette pratique comporte divers avantages : les plants sont bon marché, adaptés à la station et ils peuvent être rapidement mis à demeure.

Quand planter ?

En principe il est recommandé de planter au printemps, à la neige fondante. De cette manière les plants peuvent bénéficier au mieux des bonnes conditions d'humidité du sol. Cette pratique est valable essentiellement pour les projets d'altitude. En plaine, ces travaux peuvent être effectués en automne ou au printemps, avec toutefois une préférence pour le printemps.

Comment planter ?

Il existe différents modes de plantation : le plus courant chez nous est la plantation *en trous* pour toutes les essences ayant des racines en boules. Pour les essences à racines pivotantes, on pratique la plantation *en fentes* (bon marché). Dans les terrains humides, on plantera *sur buttes* et dans les terrains très pierreux ou à sol superficiel *en pots*. Le but n'étant pas de créer des allées, l'espacement et la disposition des plants revêtent peu d'importance.



Fig. 6 Haie « sauvage » à Chevenez. La haie et la clôture font double usage ! Septembre 1979. Photo M. Monnin.

Comment donner les premiers soins ?

D'abord apporter si nécessaire les compléments en eau (sécheresse), puis éviter un étouffement par les hautes herbes et l'abrutissement du bétail et du gibier. Pour tous ces problèmes d'ordre pratique, consulter avant tout le service forestier qui saura vous faire bénéficier de ses nombreuses années d'expérience.

L'entretien des haies

Pour être efficace, une haie doit être entretenue (fig. 6). Elle doit être suffisamment dense et fournie pour mettre un couvert valable à disposition de la faune et freiner le vent dans son action. Pour rester dense et fournie, une haie doit être régulièrement éclaircie par recépage, étêtage et taillée (en principe tous les 2 - 3 ans). Ces travaux sont à effectuer en hiver, donc en morte saison sur le plan agricole ; d'un coût non négligeable, ils peuvent être manuels ou mécaniques :

• Travaux manuels : ils comportent trois opérations :

- taille à la serpe ou au croissant, à la débroussailleuse ou à la tronçonneuse (taille franche) (fig. 7) ;
- garnissage du pied par plessage, consistant à incliner certaines tiges pour maintenir une densité de végétation suffisante ;
- nettoyage des abords : mieux vaut faucher deux fois l'an les bordures de haies que de les traiter une fois tous les deux ans (fig. 8).

• Travaux mécaniques : ils sont effectués au moyen d'outils portés sur tracteurs ; les principaux dispositifs sont les suivants :

- la barre de coupe, pour des brins d'un diamètre maximal de 2 cm. ;
- la scie circulaire orientable d'un diamètre maximal de coupe de 15 cm. ;
- le broyeur déporté orientable, pour des brins d'un diamètre maximal de 6 cm. (taille non franche, d'où repous-



Fig. 7 Taille franche d'une haie à Rocourt. Septembre 1979. Photo M. Monnin.

se plus lente et un aspect plus négligé et peu soigné des travaux).

Bien que les travaux manuels soient plus coûteux que les travaux mécaniques, il convient de les recommander par le fait qu'ils « passent » mieux dans l'esthétique de la haie et du paysage et qu'ils pourraient souvent être exécutés avec facilité grâce à une franche collaboration des milieux de la protection de la

nature, de l'agriculture, des forêts, de la chasse et de la pêche.

Aux frais élevés d'entretien des haies, on peut opposer le fait suivant : le prix de revient annuel d'une clôture en fil de fer à quatre rangs, implantée après arrachage d'une haie et amortie sur quinze ans est plus élevé (32 à 50 fr./100 m./an) que le prix de revient de l'entretien mécanique d'une haie (7 à 13 fr./100 m./an).

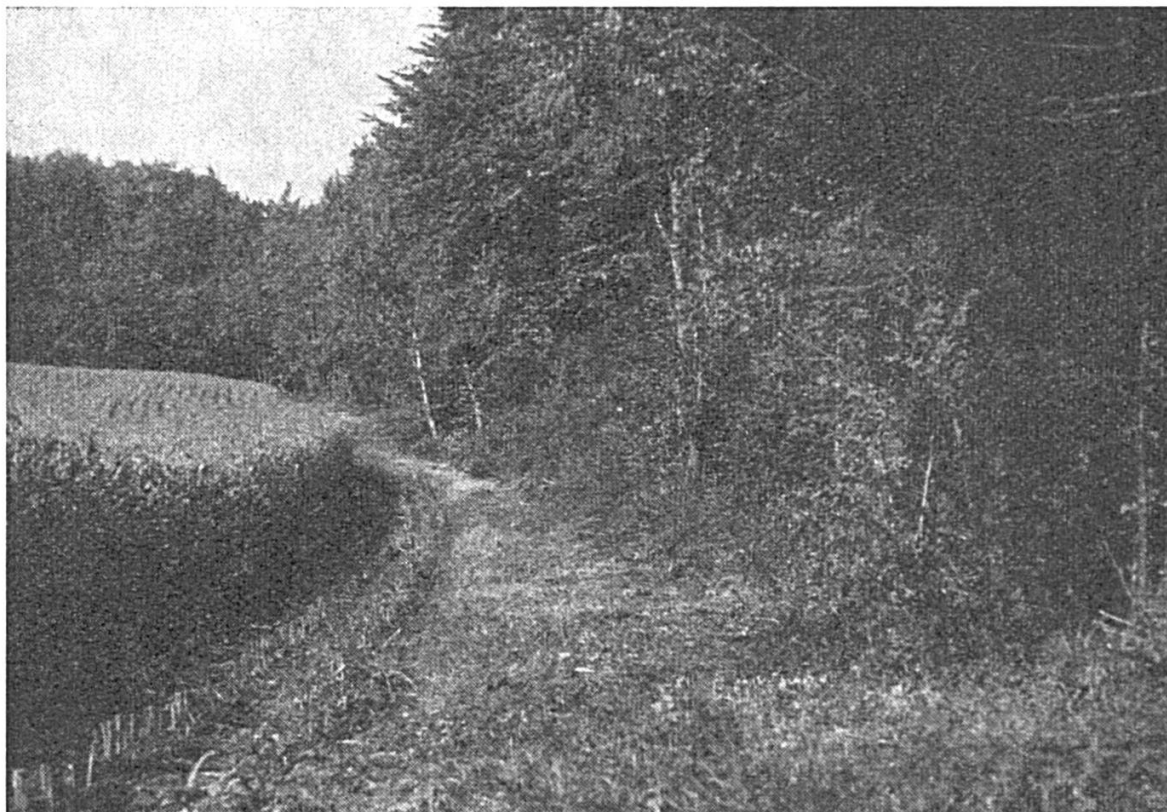


Fig. 8 *Haie dont les bords sont fauchés régulièrement. Bure, septembre 1979. Photo M. Monnin.*

Maintien et création de haies vives

Pierre-André Rebetez

Pour un grand nombre de personnes, une haie présente plus d'inconvénients que d'agrément : elle exige à notre époque une main-d'œuvre introuvable pour son entretien ou des heures de bénévolat à grignoter sur de maigres loisirs. Pour l'agriculteur, la haie est souvent perçue comme un obstacle à la méca-

nisation ou un empiètement sur des terres qu'on pourrait (mais à quels frais !) rentabiliser pour la production.

Cependant, comparées à ces quelques désavantages, les vertus écologiques, esthétiques (fig 9) et parfois économiques de la haie justifient le maintien ou même la création de haies dans les

zones ouvertes ou marquées par l'industrialisation. Que les protecteurs de la nature, du patrimoine, les agriculteurs (surtout lors des remaniements parcellaires), les aménagistes, les conseillers communaux intéressés à l'établissement de plans de zone, les forestiers, les chasseurs, les enseignants, les privés en mal de clôture participent à l'année de la haie 1979 et la poursuivent par nombre de plantations et d'observations !

Les organisations de protection de la nature, pour leur part, ont montré l'exemple ces dernières années par plusieurs travaux sur le terrain :

- travail de longue haleine sur le plateau de Diesse pour enrayer la destruction systématique des haies et vergers ;
- entretien de haies, limites de pâture, dans le vallon de Vauffelin ;
- organisation du premier colloque national ornithologique à Péry sur le

thème de la haie et ses relations avec l'avifaune ;

- plantation pour renforcer une barre de pâturage à Lajoux et aux Bois ;
- entretien et récolte de bois de feu aux Breuleux, puis observation de l'écosystème ;
- reboisement de berges sur l'Allaine ;
- sensibilisation d'une partie du corps enseignant ;
- plantation d'une haie vive de 900 m. autour de la réserve naturelle des Chaux-Fours (Sorvilier) et entretien annuel pour lutter contre l'étouffement par les hautes herbes et les dégâts dus aux chevreuils ;
- inventaire des haies de la commune de Malleray et plantation autour du nouveau centre sportif...

L'année de la haie 1979 a eu pour but de susciter une prise de conscience. Que chacun veuille bien dans sa région se joindre aux actions futures des organisations de protection de la nature !



Fig. 9 Un paysage parsemé de haies. Réclère, septembre 1979. Photo M. Monnin.